

Amnesty International (1961-1991)



Dessiné par Roger Druet
Imprimé en héliogravure
Format horizontal 22 x 36
50 timbres à la feuille
Vente anticipée le 19 octobre 1991
à Paris
Vente générale le 21 octobre 1991

Trente ans aux côtés des victimes. L'histoire d'Amnesty s'inscrit dans l'Histoire. Une Histoire sans gloire qui donne des raisons d'espérer quand des centaines de milliers d'hommes s'efforcent de la construire autrement.

En 1961, Peter Benenson, avocat londonien, et Sean Mac Bride, ministre irlandais, décident de secourir deux étudiants emprisonnés pour avoir — sous une dictature — célébré la liberté. Le 28 mai 1961, commence une campagne d'information sur la situation des prisonniers politiques et religieux. Peu après, Amnesty International naît, dans l'arrière-salle d'un café luxembourgeois. Le mouvement se structure et s'étend à d'autres cas. Aujourd'hui, Amnesty, compte plus de 1 100 000 membres, dans plus de 150 pays. Son siège est à Londres.

Le Rapport annuel expose en détail les violations des Droits de l'Homme et les résultats acquis. En 1963, l'organisation

commence à mieux cerner les divers cas de prisonniers d'opinion, "toute personne emprisonnée en raison de ses opinions politiques ou religieuses, de son origine ethnique ou de sa race ("de son sexe", plus tard) et qui n'a pas usé de violence ou préconisé son usage". En 1967, Amnesty lance une grande campagne contre la torture, suivie, en 1975, d'"actions urgentes" pour en prévenir les risques. Ces efforts sont récompensés en 1977 par l'attribution du Prix Nobel de la Paix. Le 11 décembre de la même année, la *Déclaration de Stockholm* appelle à l'abolition de la peine de mort, "traitement cruel, inhumain et dégradant qui viole le droit à la vie".

L'histoire d'Amnesty se confond avec celle de notre temps. Le but est clair : se fondant sur la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* adoptée par l'ONU en 1948, Amnesty œuvre pour la libération des prisonniers d'opinion ; elle demande que tous les détenus politiques soient jugés rapidement et avec équité ; elle s'oppose

à la torture et aux exécutions avec, comme seules ressources, les cotisations de ses membres, les abonnements à *La Chronique*, les dons et legs.

Citation :

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire" (Voltaire, citation adoptée comme slogan par Amnesty International).